



## ASSEMBLÉE — 41<sup>e</sup> SESSION

### COMMISSION JURIDIQUE

#### Point 43 : Autres questions à examiner par la Commission juridique

#### CADRE DE COMPÉTENCES POUR LES CONSEILLERS JURIDIQUES EN AVIATION CIVILE

(Note présentée par Singapour, avec le soutien des États membres de la Commission africaine de l'aviation civile<sup>1</sup>, de l'Australie, des Bahamas, du Brésil, de la Finlande, du Guyana, de la Macédoine du Nord et d'Oman)

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le cadre de compétences est destiné à aider les autorités de l'aviation civile et les entités équivalentes dans les processus de recrutement, de formation et de perfectionnement professionnel des conseillers juridiques en aviation civile, de façon à renforcer les compétences, les capacités et les aptitudes de ces derniers à soutenir leurs organisations et leurs États dans l'exercice de la réglementation et de leurs autres fonctions, en particulier en ce qui concerne la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation, la protection de l'environnement en aviation, la mise en œuvre des obligations qui leur incombent en vertu de traités de droit aérien, et l'actualisation des lois et règlements nationaux.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée à :

- a) prendre note du cadre de compétences figurant en **appendice** à la présente note ;
- b) encourager les États à envisager d'utiliser le cadre de compétences présenté en **appendice** pour le recrutement, la formation et le perfectionnement professionnel de leurs conseillers juridiques et leurs équivalents.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	Stratégies d'exécution de soutien – Soutien des programmes – Affaires juridiques et relations extérieures.
<i>Incidences financières :</i>	Aucune.

<sup>1</sup> Afrique du Sud, Algérie, Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo Verde, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Togo, Tunisie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe

<i>Références :</i>	Doc 10132, <i>Assemblée, 40<sup>e</sup> session, Montréal, 24 septembre – 4 octobre 2019, Réunions plénières, Procès-verbaux</i> Doc 10140, <i>Résolutions de l'Assemblée en vigueur</i> (au 4 octobre 2019) [A40-28 : Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine juridique (Appendice G)]
---------------------	--

## 1. CONTEXTE

1.1 À sa 40<sup>e</sup> session (Montréal, 24 septembre - 4 octobre 2019), l'Assemblée a adopté une résolution intitulée « Renforcement de la capacité et de l'efficacité des États pour la mise en œuvre des traités de droit aérien et l'actualisation des lois et règlements nationaux ».

1.2 Dans cette résolution, l'Assemblée :

- a) rappelle le rôle important que joue le droit (en particulier le droit aérien) pour aider l'OACI à atteindre ses buts et ses objectifs, et lui permettre ainsi qu'à ses États membres et au secteur de l'aviation, de réagir efficacement face aux occasions, aux menaces et aux défis nouveaux et émergents concernant le développement de l'aviation civile internationale ;
- b) reconnaît que les États membres doivent veiller à ce que des lois et des règlements appropriés soient élaborés pour mettre en œuvre la Convention de Chicago, les instruments de droit aérien pertinents et les dispositions de l'OACI, et appliqués conformément à cette convention, ces instruments et ces dispositions ;
- c) affirme que les conseillers juridiques en aviation civile et les praticiens du droit aérien jouent un rôle important en aidant leurs États et leurs organisations à appliquer les traités de droit aérien ainsi qu'à élaborer et à actualiser leurs lois et réglementations nationales afin de donner effet aux politiques nationales et aux exigences réglementaires et de promouvoir le respect des principes de droit ;
- d) considère que les conseillers juridiques doivent constamment actualiser et améliorer leurs compétences, leurs capacités et leurs aptitudes pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités ;
- e) demande au Secrétaire général d'aider les États membres à acquérir et à tenir à jour les compétences appropriées des conseillers juridiques en aviation civile, notamment en élaborant un cadre de compétences permettant de renforcer leur rôle.

1.3 Depuis la 40<sup>e</sup> session de l'Assemblée, les conseillers juridiques en aviation civile des États membres ont été appelés à se mobiliser de façon prioritaire pour aider leurs États et leurs organisations dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de mesures destinées à faire face à la pandémie de COVID-19, et à protéger la santé et la sécurité des équipages, des personnels d'aéroport, des passagers et de la communauté de l'aviation en général. Ces conseillers juridiques ont été nombreux à échanger de l'information sur les évolutions, problématiques et enjeux auxquels ils étaient confrontés, dans le cadre du Groupe d'échange des conseillers juridiques en aviation (CALEx).

1.4 En 2022, un certain nombre d'entre eux, dans le cadre d'une réunion informelle, ont élaboré le cadre de compétences destiné à renforcer leurs compétences, leurs capacités et leurs aptitudes pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités en appui à leurs États et organisations.

## 2. CADRE DE COMPÉTENCES

2.1 Lorsqu'ils ont défini le cadre de compétences, les conseillers juridiques ont pris en compte divers éléments, notamment :

- a) les fonctions et responsabilités les plus courantes des autorités de l'aviation civile (AAC) et des entités équivalentes – supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation, négociations des accords sur les services aériens, attribution des droits de trafic, formulation et actualisation des lois et règlements nationaux visant à mettre en œuvre les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et les politiques et exigences réglementaires nationales, application de la réglementation, mise en œuvre des traités de droit aérien et représentation de leurs États et/ou organisations respectifs et participation aux travaux du Comité juridique de l'OACI et/ou de ses sous-comités, groupes de travail ou autres, et à d'autres instances internationales, régionales ou nationales œuvrant dans le domaine juridique ;
- b) les fonctions et responsabilités supplémentaires de certaines AAC et des entités équivalentes – réglementation économique des compagnies aérienne et des aéroports (notamment réglementation des créneaux et de la concurrence), aménagement, gestion et exploitation des aéroports, prestation de services de la circulation aérienne, protection de l'environnement eu égard aux activités de l'aviation, enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents d'aviation, protection du consommateur et formation en aviation civile ;
- c) pour être en mesure de seconder leurs États et organisations dans la mise en œuvre des traités de droit aérien, pour formuler et actualiser les lois et règlements nationaux, pour soutenir les activités de supervision réglementaire et pour contribuer au respect des principes de droit, il est essentiel que chaque conseiller juridique soit un juriste qualifié, titulaire d'un diplôme de droit (pas forcément en droit aérien) ou de qualifications professionnelles équivalentes et qu'il ait acquis une connaissance et des compétences suffisantes en droit aérien et dans d'autres domaines pertinents du droit, notamment par une formation en cours d'emploi, des travaux de recherche et la participation aux séminaires et ateliers de l'OACI, au cours de droit aérien international de l'OACI, au Forum des conseillers juridiques en aviation civile (CALAF) et d'autres manifestations et cours analogues ;
- d) il est essentiel que les conseillers juridiques non seulement soient au fait des lois et traités pertinents et/ou soient en mesure d'acquiescer ces connaissances et l'expérience qui s'y rattache, mais également les divers domaines et contextes réglementaires et opérationnels de l'aviation.

2.2 Le cadre de compétences proposé qui a été examiné à ce jour est présenté en **appendice**. Il constitue un point de départ concret pour renforcer, en collaboration, les compétences, les capacités et les aptitudes des conseillers juridiques en aviation civile, de façon que ceux-ci soient à même de seconder plus efficacement leurs États et leurs organisations pour mettre en œuvre les traités de droit aérien, formuler et actualiser les lois et règlements nationaux et la réglementation visant à donner effet aux politiques nationales et aux exigences réglementaires et de conformité, et pour contribuer au respect des principes de droit, comme cela a été mentionné. Le recensement des meilleures pratiques retenus par divers États en matière d'identification, d'élaboration et/ou de mise en application des compétences requises se poursuivra. Le cadre pourra être revu et actualisé en temps opportun (lors des éditions pertinentes du CALAF ou des sessions du Comité juridique de l'OACI) pour qu'il conserve sa pertinence et son actualité. Cette démarche

pourrait être pilotée par la présidence ou la vice-présidence du Comité juridique de l'OACI, avec le concours, le cas échéant, de la Direction des affaires juridiques et des relations extérieures.

### 3. CONCLUSION

3.1 Le cadre de compétences est destiné à aider les autorités de l'aviation civile et les entités équivalentes dans les processus de recrutement, de formation et de perfectionnement professionnel des conseillers juridiques en aviation civile, de façon à renforcer les compétences, les capacités et les aptitudes de ces derniers à soutenir leurs organisations et leurs États dans l'exercice de la réglementation et de leurs autres fonctions, en particulier en ce qui concerne la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation, la protection de l'environnement en aviation, la mise en œuvre des obligations qui leur incombent en vertu de traités de droit aérien, et l'actualisation des lois et règlements nationaux. Dans cette optique, l'Assemblée est invitée à encourager les États à envisager d'utiliser le cadre de compétences présenté en **appendice**.

---

**APPENDICE**

**COMPETENCY FRAMEWORK  
For Civil Aviation Legal Advisers**

<b>Objective</b>	To assist civil aviation authorities and their equivalents in the recruitment, training and professional development of civil aviation legal advisers so as to strengthen and enhance their competencies, capabilities and capacities for supporting their organizations and States in carrying out regulatory and other functions, in particular, in the areas of aviation safety and security oversight, aviation environmental protection, the implementation of air law treaty obligations and the updating of national laws and regulations.
------------------	---

**Part I**

<b>KNOWLEDGE COMPETENCIES IN MORE COMMON CAA AREAS OF RESPONSIBILITY</b>		
<b>AREAS OF RESPONSIBILITY</b>	<b>LEGAL KNOWLEDGE</b>	<b>CONTEXT KNOWLEDGE (NOT SPECIFICALLY LEGAL)</b>
Aviation Safety Oversight and Regulation	Chicago Convention (CC) All CC Annexes (except Annexes 9 and 17) National/State safety oversight legislation	ICAO Safety Oversight System ICAO Universal Safety Oversight Audit Programme (USOAP) and Continuous Monitoring Approach (CMA) ICAO State Safety Programme Implementation Assessment (SSPIA) State Safety Programme (SSP) Accident & Incident Investigation
Aviation Security Oversight and Regulation	Chicago Convention (CC) CC Annexes 9 and 17 Aviation Security Treaties National aviation security oversight legislation	ICAO Security Oversight System ICAO Universal Security Audit Programme (USAP) and Continuous Monitoring Approach (CMA) ICAO Facilitation Guidance
Air Services Negotiations and Air Traffic Rights Allocation	Chicago Convention (CC) International Air Services Transit Agreement International Air Transport Agreement Air Services Agreements National legislation (on air traffic rights and slots allocations etc)	ICAO Policy on the Economic Regulation of International Air Transport National Policies on Air Traffic Rights and Airport Slots Allocations

Aviation Economic Regulatory Responsibility	Chicago Convention (CC) ICAO Compendium on Competition Laws and Regulations National & other relevant legislation	ICAO Policy on the Economic Regulation of International Air Transport
Aviation Environmental Regulatory Responsibility	Chicago Convention (CC) CC Annex16	ICAO Policies on Climate Change and Aviation Emissions, CORSIA, Aircraft Noise, Local Air Quality
National Legislation to give effect to ICAO Standards and Recommended Practices (SARPs) and National Regulatory Requirements	Chicago Convention (CC) All CC Annexes National Constitution and Other Laws National Law-Making Norms and Processes	National Legislation-Making Processes National Constitutional Processes (as relevant)
Regulatory Enforcement, including criminal enforcement and administrative sanction processes (as appropriate)	Regulatory and Criminal Investigation Enforcement Legislation and Processes	Administrative Law Process Criminal Process Appeal Process
Air Law Treaties, including - Treaty-Making - Implementation	All ICAO Treaties Vienna Convention on the Law of Treaties ICAO Legal Committee ICAO Treaty-Making Process Accession / Ratification Process National Constitution and Other Laws	ICAO's Organisational Set-Up ICAO's Treaty Depository Processes National Accession / Ratification processes
Representing State and CAA - at ICAO, including Legal Committee - at other International, Regional or National Level Forum	Chicago Convention ICAO Treaties Regional and National Treaty-Making Process ICAO Assembly Rules of Procedure ICAO Legal Committee Constitution & Rules of Procedure	ICAO's Organisational Set-Up at HQ and Regional Office (as relevant) Relevant Regional & National Bodies' Structures and Functions
Civil Aviation Authority (CAA) Internal Governance & Legal Compliance	Delegation of Statutory Powers Conflict of Interest Management	Relevant CAA Guidance / Standard Operating Procedures CAA's Mission, Vision and Values

**Part II**

<b>KNOWLEDGE COMPETENCIES IN SOME ADDITIONAL AREAS OF RESPONSIBILITY</b>		
<b>AREAS OF RESPONSIBILITY</b>	<b>LEGAL KNOWLEDGE</b>	<b>CONTEXT (<i>NOT SPECIFICALLY LEGAL</i>) KNOWLEDGE</b>
Aerodrome Operation (Service Provider)	Chicago Convention (CC) CC Annexes 9, 14 and 17 National legislation Aerodrome Certification	Aerodrome Manual Aerodrome Operations Aerodrome Safety Facilitation Airport Security
Air Navigation Services (ANS) Provision (Service Provider)	Chicago Convention (CC) CC Annexes 1, 3, 4, 10, 11, 12 and 15	ICAO PANS-ATM, PANS-AO and Regional Supplementary Procedures ANS Infrastructure, Systems, Operations and Management, and related Procurement and Maintenance Flight Information Region(s) Relevant Manuals
Search and Rescue (SAR) Coordination	Chicago Convention (CC) CC Annexes 9 and 12 National legislation	IAMSAR Manuals ICAO SAR Region(s)
Aircraft Accident & Incident Investigation	Chicago Convention (CC) CC Annex 13 National legislation	ICAO Guidance
Competition Regulation	National Competition Laws Applicable Regional Competition Regulations	ICAO Compendium on Competition Laws and Regulations

**Part III**

<b>KEY LEGAL SKILLS COMPETENCIES</b>	
<b>CATEGORY / TYPE</b>	<b>EXAMPLES</b>
Legal Drafting	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Drafting opinions / advice and other legal documents for carrying out the CAA’s responsibilities which include —                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Legislation or regulations</li> <li>▪ Regulatory instruments such as licences and directives</li> <li>▪ Multilateral/Bilateral treaties, agreements or MOUs</li> <li>▪ Documentation for hearings, trials or other regulatory proceedings</li> </ul> </li> </ul>

Legal Research and Analysis	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifying legal issues and/or decision(s)</li><li>• Applying laws and/or treaties (and/or case law / precedent decisions)</li><li>• Statutory and/or treaty interpretation and application</li><li>• Identifying and analysing legal solutions and options</li><li>• Factoring in legal risks and compliance requirements (where relevant)</li></ul>
Treaty Negotiation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Advocacy and Negotiation</li><li>• Diplomacy and Engagement</li><li>• Application of Rules of Procedure of relevant forum (where relevant)</li></ul>
Advocacy (in hearings, trials or other regulatory proceedings)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assembling evidence and relevant documentation</li><li>• Witness preparation</li><li>• Preparing submissions &amp; experts</li><li>• Presenting of case in court / before a tribunal</li></ul>
Dispute Resolution	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assessing dispute resolution options</li><li>• Dispute negotiation</li><li>• Dispute settlement</li><li>• Related public communications (where relevant)</li></ul>

— END —